

Les subsides

En ce qui concerne le deuxième point, qu'est-ce que je ferais? Tout d'abord, je dirai que rien ne peut sauver l'économie tant que ce gouvernement est au pouvoir. Personne n'a confiance en lui. Les capitaux vont fuir vers l'étranger en raison des interventions et de l'incompétence de ce gouvernement. Si nous étions au pouvoir, la confiance reviendrait, l'exode des capitaux cesserait, de même que les pressions sur le dollar canadien. J'aurais certainement évité d'augmenter les impôts comme l'a fait le ministre des Finances (M. Lalonde) dans son budget d'avril 1983, qu'il a maintenus dans son budget de février dernier. Comment peut-on dire que le moment est opportun pour augmenter l'impôt alors que la relance amorcée est loin d'être vigoureuse? Je n'aurais pas augmenté d'un seul pour cent la taxe de vente, comme il l'a fait en octobre dernier, et je n'aurais rien changé au crédit d'impôt-enfant, ni apporté aucun des autres changements qu'il nous a présentés dans son budget d'avril 1983. Ce n'est certainement pas la voie que nous aurions adoptée.

Comment expliquer que les États-Unis se tirent mieux d'affaire que nous? C'est que malgré leur déficit budgétaire, qui est de loin inférieur au nôtre, ils ont réussi à faire baisser leur impôt. Ils ont évité d'adopter la solution contraire, qu'a privilégiée notre ministre des Finances et son gouvernement. Les réalisations de M. Reagan apparaissent beaucoup plus heureuses en comparaison avec celles des Trudeau et Lalonde. M. Reagan les devance, et de loin, en matière économique. Les États-Unis ont un taux de chômage de 7.8 p. 100. Au Canada, tout le monde est en chômage. Lorsque M. Trudeau est arrivé au pouvoir, nous comptions 360,000 chômeurs. Aujourd'hui, ce sont 1,476,000 Canadiens qu'il laisse sans travail.

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Crosbie: Puis-je poser une autre question, avec votre permission, monsieur le Président?

M. le vice-président: A l'ordre. Les questions et les observations doivent être brèves et aller au fait.

M. Baker: Monsieur le Président, je témoigne un grand respect au député qui vient de céder la parole. Je trouve qu'il est plein de bon sens. Ce n'est certainement pas le cas de son chef qui probablement tous les matins se félicite devant sa glace de sa situation nouvelle. Si le député préconise effectivement l'appréciation du dollar, je voudrais savoir s'il est disposé à faire cette déclaration de principe sur le quai d'une conserverie de poisson à Saint-Jean? Je voudrais savoir s'il croit pouvoir survivre à la baignade forcée qu'on lui infligerait dès qu'il aura terminé de parler? Et, s'il se trouve dans les parages des îlots de glace, ne sera-t-il pas obligé de bondir de l'un à l'autre pour atteindre les collines du Sud?

Bref, le député peut-il nous dire si le parti progressiste conservateur préconise officiellement l'appréciation de la devise canadienne, et jusqu'à quel niveau? Aussi peut-il le confirmer aux conditionneurs et aux pêcheurs de Terre-Neuve, dont les prestations d'assurance-chômage sont insuffisantes?

M. Crosbie: Monsieur le Président, le député s'excite à propos de la politique de son gouvernement. C'est en plein ce que préconise l'administration actuelle. Ne comprend-il pas que le

gouvernement vient de permettre la hausse des taux d'intérêt afin que la valeur du dollar augmente? Quand le député retournera à ses pêcheurs, voudrait-il leur dire que son gouvernement a simplement voulu empêcher que le dollar ne tombe à 75c., à 60c. ou même plus bas, s'ils le veulent. Quand les pêcheurs l'auront compris, ils jetteront valise et député à l'eau. Une fois que les pêcheurs comprendront que ce gouvernement a laissé monter les taux d'intérêt jusqu'à 22 p. 100 il y a dix-huit mois uniquement afin de soutenir le dollar, le pauvre député ne se rendra même pas jusqu'au quai. Ils l'auront déjà enfoncé tête première dans un tonneau.

En effet, nous ne préconisons pas systématiquement la dévaluation du dollar canadien. Aucun pays ne pourrait prospérer en adoptant cette politique. J'irai le dire à tous les pêcheurs sur le quai de Saint-Jean-Ouest et partout ailleurs à Terre-Neuve. J'irai défendre mes politiques économiques. Je sais qu'ils me font confiance puisqu'ils ont voté pour moi de façon écrasante à Saint-Jean-Ouest après mon dernier budget. Quand ils m'auront donné la chance d'en présenter un autre, j'aurai leur faveur à tous.

M. le vice-président: A l'ordre. Questions, observations? Le débat se poursuit.

M. Herb Breau (Gloucester): Monsieur le Président, j'ai toujours aimé écouter le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) faire un discours, car c'est tout un spectacle. Pas étonnant qu'on l'invite souvent à prendre la parole dans tous les coins du pays. C'est un homme à attirer les foules. Il fait rire les gens et se tient bien sur ses jambes. Quand l'auditoire a envie de s'amuser, le député de Saint-Jean-Ouest est l'invité tout indiqué. En fait, je pense parfois que je devrais le faire venir dans ma circonscription parce qu'il attirerait beaucoup de gens.

Cet homme a fait très bonne figure l'année dernière au congrès à l'investiture de son parti. En tant que Canadien, j'étais fier de sa performance. Certains ont dit que s'il avait pu parler ou comprendre le français, il serait peut-être devenu chef du parti conservateur et peut-être même premier ministre du Canada. En tant que francophone originaire de la région de l'Atlantique, j'éprouve une certaine sympathie pour le député, car j'estime qu'il ne faut pas écarter quelqu'un du pouvoir simplement parce qu'il ne parle pas les deux langues. Le député doit toutefois comprendre que le fait qu'il ne parle pas français ne lui a pas vraiment fait beaucoup de tort à l'occasion de ce congrès, car je pense que les francophones unilingues qui ne comprenaient pas l'anglais auraient sans doute plus volontiers voté pour lui parce qu'il n'auraient pas compris ce qu'il avait dit.

M. le vice-président: A l'ordre. Puis-je demander au député de Gloucester (M. Breau) de parler de la motion à l'étude?

M. Crosbie: Bonne idée.

M. Breau: Oui, monsieur le Président, comme je le disais, les francophones unilingues qui écoutent aujourd'hui le député parler de sa motion seraient davantage d'accord avec lui s'ils ne comprenaient pas ses paroles. S'ils avaient compris ce qu'il a déclaré en juin dernier, il aurait perdu des délégués au cours du congrès. Cela ne fait aucun doute.